

**Pour une évaluation « responsable » de nos bagages disciplinaires.**  
**Intervention dans le cadre du séminaire Architecture et Complexité II – 27 avril 2012**  
**Relecture 6 septembre 2012**

**Introduction : le champ de bataille architectural**

Ce texte cherche à relayer une série de réflexions sur le champ architectural, sur les connaissances qu'il mobilise et qu'il produit, et sur les frictions qu'elles provoquent.

Je fais ici l'hypothèse qu'on peut distinguer un « champ architectural » plus ou moins distinct. Je dis bien plus ou moins car s'il y a bel et bien eu un processus de distinction, au sens weberien du terme (Weber 1904), menant à l'identification d'un domaine d'activité relativement autonome, cette autonomie est très loin d'être complète.

Tout d'abord, il convient de préciser que l'expression « champ architectural » recouvre une grande diversité d'activités qui, tout en s'influençant mutuellement, répondent chacune à des exigences propres. Entre les diverses formes de pratiques professionnelles de l'architecture, les diverses formes de son enseignement et de sa médiation (pour ne citer que ces domaines), on constate une très grande disparité dans les déclinaisons de la pratique architecturale. Chacun de ces « sous-champs » est d'ailleurs connecté à d'autres champs sociaux, introduisant leurs propres conditions. Par exemple, les architectes praticiens sont des acteurs parmi d'autres au sein du champ plus général de l'industrie de la construction ; l'enseignement de l'architecture s'inscrit pour sa part dans un contexte plus large, en l'occurrence désormais universitaire ; la diffusion de l'architecture s'inscrit dans le monde de l'édition ; etc.

Dans une étude sur le champ économique, Bourdieu cherche à contrer la conception anhistorique qui habite ce champ. Il propose (avec la vigueur qu'on lui connaît) de « faire l'histoire du processus de différenciation et d'autonomisation qui aboutit à [sa] constitution [...] comme cosmos obéissant à ses propres lois » (Bourdieu 2000, 16). Je propose pour ma part de rebondir sur cette proposition et de mettre en évidence l'épaisseur historique du champ architectural. Je montrerai en effet que les sous-champs qui l'habitent ne viennent pas de nulle part mais sont hérités de formatages antérieurs qui, au fil du temps, ont donné lieu à une série de constructions institutionnelles (écoles, organes de régulation professionnelle, lieux de promotion, etc.), de lois et de règlements, de savoirs, etc. C'est l'assemblage de ces éléments qui constitue les limites (mouvantes et poreuses) de ce que j'appelle le « champ architectural ».

Dans son ouvrage sur les structures sociales de l'économie, Bourdieu attache également beaucoup d'importance aux représentations et aux connaissances qui participent à la construction du champ économique et à sa représentation comme entité autonome (Bourdieu 2000, 274). Dans le même ordre d'idée, je m'intéresserai dans ce texte aux représentations qui habitent quelques sous-champs architecturaux et qui amènent certains d'entre eux à se considérer comme autonomes, anhistoriques et universels. Je me pencherai plus particulièrement sur les connaissances qui sont produites ou mobilisées dans ces domaines, et sur les conséquences qu'elles entraînent. En empruntant une série de démarches et de références à quelques domaines des sciences sociales (en particulier les *post-colonial studies* et les *queer studies*), je m'attacherai précisément à montrer que des corpus de connaissances sont loin d'être innocents et qu'ils peuvent mener à des conséquences parfois violentes en terme d'exclusion ou d'effacement. En me recentrant sur le domaine de l'architecture, je montrerai ensuite qu'une attention accrue à cette question de la production de connaissances peut amener à ré-injecter la question de l'engagement politique de l'architecte.

**Du côté des *post-colonial* et *queer studies*...**

Sans surprises puisque c'était le titre des sessions du séminaire « architecture et complexité II », beaucoup de présentations ont évoqué ou invoqué la complexité. Chacune d'entre elle s'emparait de cette question à sa façon mais, de manière générale, très peu d'approches se sont aventurées dans les terrains un peu sales et glissants de la production architecturale telle qu'elle se pratique dans les agences actuelles. On a vu de beaux modèles de la conception en architecture, assez fouillés mais quelque peu désincarnés<sup>1</sup> ; on a entendu beaucoup de qualités des architectes, qui ont été décrits tour à tour comme des pédagogues-passeurs du bon goût<sup>2</sup> ou des grands ordonnateurs de relations<sup>3</sup> ; on a pénétré sur le terrain de la conception, mais dans des

<sup>1</sup>Exposé de Damien Claeyss, « Analyse systémique des productions médiatiques. Du processus de (co-)conception architecturale », le 23 mars 2012.

<sup>2</sup>Exposé de Yves Bettignies, « L'architecture : une communication artistique ? », le 16 mars 2012.

<sup>3</sup>Exposé de Jean-Luc Capron, « Approche de l'environnement construit comme micro-systèmes perceptifs organisés par le biais des scènes visuelles », le 16 mars 2012.

espaces assez purs – de fait ou parce que la méthode choisie les a réduits à cela<sup>4</sup> ; on a souvent essayé de décomposer la complexité, qu'elle soit d'ailleurs relative au processus de conception ou à la perception de l'architecture, en une somme d'entités relativement simples. Mais, l'un dans l'autre, peu de présentations se sont risquées à parler de la complexité des situations qui forment pourtant le quotidien d'une grande partie des architectes.

Or, on peut voir dans la pratique de l'architecture une activité, certes complexe, mais aussi assez compromise, en prise avec des enjeux parfois prosaïques, et à la frontière de plusieurs exigences souvent contradictoires et parfois même potentiellement ravageuses. En ce sens, on pourrait être tenté de voir un certain décalage entre, d'un côté, des espaces de réflexion académiques, qui produisent des objets de savoir à propos de l'architecture relativement déconnectés et, de l'autre, le *dirty outside world* – pour le dire avec les mots de la chercheuse et activiste *queer* Marie-Hélène Bourcier (2005, 26) – qui produit des objets terriblement complexes et qui évolue sans doute plus vite que ce que la production académique ne semble avoir la capacité de suivre.

Pour répondre aux défis que ceci entraîne, je propose de mobiliser une série de champs de recherches, notamment anglo-saxons mais de plus en plus francophonisés, actifs depuis une grosse trentaine d'années, qui renouvellent quelque peu les approches et les méthodes vis-à-vis de ces objets issus du « monde extérieur ». Il s'agit notamment des *post-colonial studies*, des *gender studies*, du féminisme ou encore des *queer studies*. Pour le dire de façon très résumée, ces recherches s'intéressent à ce qui se passe dans le champ social, avec un intérêt assez prononcé pour tout ce qui concerne les minorités (ethniques ou sexuelles) et la culture populaire ; avec un intérêt, surtout, pour les frictions que ces éléments peuvent produire entre eux ou ce qu'ils peuvent générer comme transformations dans le domaine académique. Leur plus grand intérêt réside probablement dans les méthodes qu'ils invoquent, où « les contours des questions ne sont pas dessinés par des préoccupations théoriques ou disciplinaires, mais par le contexte » (Bourcier 2005, 27). Cette approche peut sembler d'autant plus salutaire lorsque l'objet d'étude est la discipline architecturale, qui véhicule son lot de préoccupations théoriques ou disciplinaires. Les outils mis au point par ces recherches devraient permettre de ne pas voir celles-ci comme des entités autonomes mais bien de les étudier en relation avec leur contexte.

Le second intérêt de ces champs de recherches est de montrer que la production de savoir n'est pas épargnée par les vicissitudes du « monde extérieur ». Dans le domaine architectural, faire de la recherche n'est pas moins compromettant que construire des bâtiments. Il convient en effet de reconnaître que le savoir est inévitablement embarqué et instrumentalisés dans des effets de pouvoir. En ce sens, la dette de ces *studies* vis-à-vis de Foucault est explicite. Ces recherches montrent en effet que les savoirs produits par les experts d'une discipline sont tout sauf innocents : ils peuvent devenir source d'effacement, d'exclusion, d'acculturation, de « colonisation du monde vécu » – pour le dire avec les mots de Habermas (Genard 1990, 33), en somme de postures hégémoniques de la part des producteurs et des détenteurs du savoir.

Pour faire ce point, les recherches issues des *post-colonial studies* ont produit une quantité impressionnante de travaux qui abordent cette question en long et en large, avec un regard qui est souvent celui de personnes ayant vécu de près ou de loin les effets de la colonisation. Pour se référer à un classique du genre, on peut citer Edward Said et son ouvrage sur l'orientalisme. Il y montre en effet à quel point la production de savoir que l'occident a compilé sur l'orient depuis quelques siècles possédait et possède plus que jamais un usage politique dans des projets très nettement impérialistes et colonialistes (Said 2005, 115, 128, 146, 167, 227, 234, 254, 305, 318–354). Selon ses propres termes : « [n]ulle part je ne prétends que l'orientalisme est malfaisant, ou superficiel, et identique dans le travail de chaque orientaliste. Mais je dis bien que la *guilde* des orientalistes a été historiquement la complice du pouvoir impérial, et ce serait faire preuve d'une bienveillance béate que de soutenir que cette complicité est sans incidence » (Said 2005, 369).

Dans un autre registre, les théories *queer* se caractérisent par un travail pro-actif de « resignification critique de codes normatifs » (Preciado 2008, 290). Ces codes normatifs pouvant être par ailleurs de nature très différentes, quoique le terreau duquel ont émergé ces pratiques et ces recherches portait initialement sur des questions relatives à l'assignation du genre. Par exemple, dans son ouvrage *Testo Junkie*, Beatriz Preciado s'intéresse à la façon dont une série de pratiques culturelles issues de mouvements féministes dissidents ont permis, au moyen de toute une série de productions culturelles, de questionner activement les présupposés du féminisme traditionnel et les perspectives ontologisantes et naturalisantes sur lesquelles il se fondait (Preciado 2008, 290).

Mais la démarche *queer* n'est pas réservée aux questions de genre et de sexe. Certains chercheurs la

---

<sup>4</sup>Exposé de Guillaume Joachim, « Les représentations externes en collaboration créative : étude d'un cas de réunions de conception architecturale », le 23 mars 2012.

déclinent dans d'autres contextes. La chercheuse Fatima El-Tayeb, par exemple, étudie les moyens mis en œuvre par des habitants « non-blancs et non-chrétiens » d'Europe occidentale pour revendiquer une visibilité que la plupart des discours dominants, politiques et intellectuels, leur refuse (El-Tayeb 2011). Si les savoirs dominants tendent à assigner certaines formes d'identité (de genre, de citoyenneté, etc.) de manière exclusive, l'approche *queer* s'intéresse à la façon dont, sur le terrain, certains acteurs négocient cette assignation sur un mode davantage dialogique. En ce sens, El-Tayeb relaie les activités aussi diverses que celles des militantes féministes musulmanes, des performances *drag* ou encore des discours du rap « de fils d'immigrés<sup>5</sup> ». Le point commun de ces différentes scènes est, à des degrés divers et avec un succès variable, « d'inscrire les minorités européennes au cœur des débats sur l'identité du continent et de réclamer leur place dans son histoire [...] [en] développant des stratégies de résistance qui contestent les notions de pureté et d'authenticité » (El-Tayeb 2011, 174).

Allant un cran plus loin encore, la posture *queer* cherche non seulement à « parasiter » (Bourcier 2005, 28) les registres de savoir disciplinaires incapables de prendre en compte la diversité des identités (par exemple post-coloniales, ethniques ou sexuelles), mais aussi à développer de façon très engagée et pro-active des « pratiques de resignification anti-hégémonique [et] antinormative » (Bourcier 2005, 29).

Bien sûr, ces exemples sont choisis de façon un peu arbitraire et peuvent sembler assez loin du domaine de l'architecture. Il existe néanmoins des lectures de l'architecture menées dans une veine post-coloniale (Hernandez 2010; Bergilez 2012), féministe ou même *queer* (Preciado 2011; Preciado 2005). Bien que celles-ci présentent un grand intérêt, je propose d'orienter mon questionnement sur une question plus précise, qui est celle de la mesure des effets des savoirs disciplinaires produits en architecture. À ce titre, les différents mouvements que j'ai cités me semblent constituer une source d'outils et d'exigences à même d'armer la recherche en architecture pour qu'elle puisse appréhender les mutations actuelles dans la pratique, d'une façon qui soit pertinente intellectuellement autant que politiquement. De même, par la façon dont ils articulent leurs critiques, certains de ces outils méthodologiques pourraient bien ouvrir des pistes de transformation dans les pratiques, tant à l'échelle de la recherche que dans le domaine de la pratique architecturale.

### **Profession mutilante/mutilée**

Lorsqu'on évoque les mutations qui surviennent dans les pratiques architecturales, la sociologie de l'architecture et la sociologie des professions peuvent être de précieuses alliées. L'une des grandes conclusions de ces domaines est de montrer que si l'architecture a pu un jour être structurée comme une profession affichant une certaine unité de façade, celle-ci a disparu pour laisser place à une multitude de pratiques qui ne se laissent pas décrire de façon univoque (Tapie 1999). Si des différences entre les pratiques ont toujours été présentes, ne fut-ce qu'en raison des contextes socio-économiques différents, on retrouve maintenant ces différences à une échelle plus locale. Peut-on en effet comparer une petite agence régionale composée d'un ou deux praticiens généralistes à une grosse agence internationale, peut-être située à quelques rues seulement de la première mais employant des centaines de personnes et incluant une division du travail beaucoup plus élaborée ? Sous quelle bannière classer les architectes qui se spécialisent dans un domaine particulier, que ce soit la production de marchandises culturelles architecturales ou la vente de services techniques et/ou d'informations ? Que dire des architectes qui ont abandonné depuis longtemps la structure professionnelle traditionnelle pour incorporer des entreprises de ventes de maison clé-sur-porte ou des administrations ?

Toutes ces questions soulignent un phénomène d'éclatement de la profession dont les conséquences sont multiples. Pour les sociologues, par exemple, cette diversité des pratiques entraîne des difficultés au niveau du recensement des architectes. Une comptabilisation basée sur les organes de régulation professionnelle, comme l'ordre des architectes, passerait à côté de toutes les personnes ayant suivi une voie différente ; mais baser les statistiques sur les diplômés des écoles/facultés d'architecture manque également de précision tant sont nombreuses les trajectoires professionnelles une fois le diplôme obtenu (Champy 2001, 56–58). Pour l'enseignement, la question se pose de savoir à quels profils d'architecte s'adresse la formation, puisque le praticien-libéral n'est plus le modèle principale. S'agit-il de former des architectes-artistes plasticiens ? Des architectes techniciens ? Des architectes maîtrisant les outils de communication ? Et bien sûr, pour la pratique de l'architecture, cet éclatement pose également son lot de question quant au statut des architectes, aux types de projets auxquels ils ont accès, etc.

Mais ce n'est pas tout. La manière de formuler un avis critique sur la profession doit également s'adapter à cet éclatement de l'unité professionnelle. Celui-ci oblige à changer de registre : on ne peut plus s'adresser

---

<sup>5</sup>Expression revendiquée par les rappeurs eux-mêmes cherchant ainsi à marquer une prise de distance avec le rap français, dont l'assignation nationale ne leur semble pas couler de source.

aux professions comme à des entités puissantes et unies. A l'horizon des années 1970, des intellectuels comme Ivan Illich, pour ne citer qu'un exemple, ont formulé une critique des « professions mutilantes ». Elles étaient alors décrites selon trois grandes caractéristiques. 1) Les professions étaient motivées avant tout par la définition d'une « chasse gardée » économique (Sarfatti Larson 1988) ; en d'autres mots par la reconnaissance, de fait ou de droit, d'une forme de monopole dans la pratique de leur activité (par exemple : la reconnaissance du titre et la protection du métier d'architecte). 2) Ce monopole s'inscrivait dans un processus d'autonomisation des différentes sphères sociales. En cela, il pouvait entraîner des effets de dévalorisation et de dépossession des savoirs et des savoir-faire plus populaires et distribués relativement organiquement dans le tissu social, provoquant ce que les écologistes politiques ont appelé « la destruction d'une culture du quotidien » (Gorz 2008, 49) (par exemple : l'acculturation du savoir technique de l'artisan au profit de la culture rationnelle de l'ingénieur-architecte du 18<sup>e</sup> siècle (Picon 1988)). Et 3), les professions mutilantes se plaçaient dans des positions depuis lesquelles elles pouvaient à la fois formuler les problèmes et se profiler comme ce que ces problèmes requéraient, acquérant ainsi une sorte de pouvoir moral sur la définition même des valeurs (par exemple : l'idée ancienne et néanmoins toujours palpable de l'architecte seul détenteur du bon goût).

Si les professions en général et la profession d'architecte en particulier ont pu être critiquées selon ces critères, force est de constater que la situation actuelle appelle plus de nuances. Certes, les activités professionnelles restent tributaires, dans une plus ou moins large mesure, de ces éléments hérités des formatages professionnels antérieurs, mais il est clair que la position de monopole de l'architecte est aujourd'hui largement dépassée pour la plupart des praticiens – pour autant qu'elle ait jamais existé. La concurrence accrue entre les acteurs actifs au sein du champ de la construction a entraîné une série de bougés et de redistributions des compétences entre les acteurs. Aujourd'hui, il est très courant d'entendre des praticiens de l'architecture faire part de leur sentiment d'impuissance face à des phénomènes qui les dépassent et qui leur ôtent des responsabilités qu'ils maîtrisaient autrefois.

Je ne ferai pas ici une description exhaustive de ces bougés professionnels et disciplinaires mais je voudrais néanmoins attirer l'attention sur quelques-uns d'entre eux, qui reviennent de façon récurrente dans les discussions avec les acteurs du champ de la construction. Premièrement, on peut citer l'importance croissante d'acteurs comme les fabricants de matériaux. En effet, leur rôle ne se limite plus seulement à la fabrication d'éléments finis ou semi-finis mais ils proposent aujourd'hui des gammes de services de plus en plus complètes, allant des conseils techniques et réglementaires aux recommandations d'aménagement<sup>6</sup> – brouillant de plus en plus la répartition entre les compétences qui ressortaient traditionnellement du champ de l'architecte et celles relevant d'autres acteurs. Deuxièmement, la traduction progressive des enjeux environnementaux en contraintes législatives permet également à des bureaux d'études spécialisés dans ces questions de se profiler comme de nouveaux acteurs incontournables, redistribuant là aussi les compétences et les responsabilités (Ghyoot 2012). En définitive, il apparaît que ces bougés sont provoqués par des causes multiples et complexes, telles que la croissance des contraintes réglementaires, la complexification des techniques, la concurrence de la construction « clé-sur-porte », les restrictions budgétaires, l'arrivée de nouveaux acteurs, l'exigence accrue de la demande, etc. Ce qui ressort de tout cela, c'est que la critique qui était adressée aux professions « mutilantes » doit aujourd'hui prendre acte du fait que, à maints égards, l'architecture est également une profession mutilée.

Je voudrais toutefois nuancer davantage ce propos. S'il est clair que des bougés concurrentiels sont apparus récemment entre les métiers du champ de la construction, il s'agit, pour les chercheurs intéressés par ces questions, de se donner les moyens de mesurer les spécificités de ces phénomènes. Car en dépit de l'arrivée de quelques nouveautés dans le tableau que je viens de brosser, la plupart de ces tendances ne sont pas véritablement neuves. Là encore, adopter une perspective historique permet de montrer que le champ architectural a déjà été souvent appelé à se reconfigurer face à des situations qui remettaient en question son monopole (Fisher 2001). Une histoire de la profession aux États-Unis montre par exemple que la figure de l'architecte-artiste issue du système des Beaux-Arts et qui a constitué le paradigme dominant au 19<sup>e</sup> siècle a été abandonnée au profit d'un rôle davantage axé sur la maîtrise d'éléments techniques, et ce afin de répondre à des demandes de plus en plus exigeantes à cet égard. Quelques décennies plus tard, au moment de la grande dépression, l'architecte-technicien a lui-même cédé sa place à un architecte-généraliste, chef d'orchestre unique de plus petits projets (Gutman 1988, 39). Des études récentes en France postulent même que ce qui constitue la force principale des architectes actuels, c'est l'indétermination relative à leur rôle (Chadoin 2006). Tout à la fois artistes, techniciens ou managers, les architectes – ou tout du moins les architectes français, sujets des recherches d'Olivier Chadoin – seraient capables de changer extrêmement

---

<sup>6</sup>Merci à Lionel Billiet de m'avoir fait part de cette constatation suite à sa présence à une présentation des produits de la société Saint-Gobain.

rapidement de casquette afin de s'adapter à des attentes variées. Ce serait justement cette mobilité qui les rendrait concurrentiels dans des marchés où les autres acteurs occupent des positions plus fixes.

### **Jauger les effets de nos héritages**

Que les critiques frontales à la discipline ne soient plus adaptées face à la diversité des situations et des cas de figure semble désormais une chose acquise. Pour autant, cela ne remet pas en question la nécessité d'une évaluation, certes plus ponctuelle et plus située, de nos héritages disciplinaires. Parmi tous les éléments qui se sont cristallisés au fil du temps jusqu'à former aujourd'hui une sorte de magma de culture architecturale, tous ne provoquent pas les mêmes effets et la reprise inlassable de certains peut parfois s'avérer contre-productive si l'on ne prend pas en compte les changements de contexte.

Certains chercheurs se sont attachés à souligner l'évolution parfois malheureuse – étant entendu que le jugement de valeur dépend ici d'un positionnement largement politique – de quelques notions qui composent notre bagage d'architectes. Dans un livre récent, Tahl Kaminer montre par exemple en quoi la notion d'autonomie architecturale, importée du monde artistique via un passage par les Beaux-Arts, a pu servir à une série d'architectes des années 1970 à développer, avec un certain succès, une critique aiguisée des « formes qui entravaient [la] réalisation [de l'architecture] » (Kaminer 2011, 88), c'est-à-dire, pour le formuler rapidement, à s'opposer à l'inscription des architectes dans les rapports de production capitalistes. Mais Kaminer montre également comment les déclinaisons de cette notion d'autonomie ont rapidement ré-intégré les logiques du marché au tournant du capitalisme tardif (Kaminer 2011, 112). Dans ce nouveau contexte, la marchandisation des idées et des concepts est devenue une opération structurante, à laquelle l'architecture n'a bien sûr pas échappé (Jameson 1990). Il en découle que la notion d'autonomie, bien qu'elle ait fait preuve d'un certain caractère critique à un moment donné, n'offre plus les mêmes garanties une fois le contexte différent. Cela ne vaut pas dire qu'il faut abandonner à tout jamais cette perspective mais, à tout le moins, la reprise de ce terme se devrait d'être extrêmement précautionneuse.

Pour donner un second exemple, on pourrait s'interroger sur la notion de désintérêt de la profession qui habite encore certains praticiens et qui se transmet inlassablement dans l'enseignement depuis les Beaux-Arts par des pratiques telles que les charrettes. Tracer l'origine de concept est révélateur. À une époque, l'argument du désintérêt a permis aux architectes de se distinguer (au sens weberien du terme) des activités des entrepreneurs, présentées comme strictement mercantiles (Sarfatti Larson 1988). Au-delà d'une déclaration qui pourrait se réduire à un simple effet promotionnel, il faut reconnaître que cette formulation peut engager ceux qui s'en réclament – jusqu'à un certain point en tout cas. Cependant, il serait malheureux de ne pas reconnaître que cette notion est aujourd'hui également mobilisée pour justifier la division du travail de certaines agences, trop heureuses de pouvoir exploiter une main d'œuvre de jeunes architectes si « désintéressés » qu'ils en oublient les droits du travail les plus fondamentaux ! Faut-il pour autant abandonner l'idée du désintérêt de la profession pour se rabattre exclusivement sur les dimensions entrepreneuriales de l'architecture ? La réponse à cette question appelle bien sûr plus de nuances. Ce dont il faut impérativement se rendre compte, c'est que cet argument ne reste pas sans effet et qu'il entre en résonance avec les appétits du marché. Bien sûr, tous les architectes ne souhaitent pas exploiter leurs stagiaires et des contraintes plus structurelles expliquent la difficulté de se payer correctement. Mais alors, la question ne mérite-t-elle pas d'être remise sur l'ouvrage pour réfléchir, par exemple, à des formes de structures professionnelles coopératives constituant une alternative tenable à ce qui pourrait être appréhendé comme des dérives commerciales de l'activité ?

### **Le devenir cyborg de la discipline architecturale**

Dans la perspective d'une évaluation du bagage disciplinaire architectural, ces deux exemples montrent l'importance de contextualiser les effets produits par les représentations du champ architectural. Pour cerner ces effets, l'apport des auteurs issus du féminisme et des études post-coloniales peuvent, une fois de plus, être utiles. Ils ont en effet montré que certaines constructions disciplinaires avaient pour principal effet d'instituer des frontières au pouvoir excluant bien réel. « Chacun/e a une conscience aiguë de l'exclusion réalisée par l'acte de nommer » rappelle la philosophe américaine Donna Haraway (2009, 277). Issues de la philosophie des sciences (de la biologie plus exactement), ses recherches l'ont menée à attirer l'attention sur tous ceux que la science ne nomme pas, ou nomme mal. La question que je voudrais alors poser est la suivante : dans le domaine architectural, dans quelle mesure et jusqu'à quel point le bagage disciplinaire produit-il de tels effets d'exclusion et d'effacement ?

Pour tenter de répondre à cette question, je voudrais relayer ici une hypothèse qui demande encore à être renforcée mais qui pourrait constituer une première piste de réponse. Celle-ci avance que certains éléments du bagage disciplinaire tendent à renforcer une vision de l'architecture largement auto-référentielle, sous-

tendue par l'idée d'un champ autonome, anhistorique voire universel. Or cette conception de l'architecture, d'ailleurs davantage présente dans le monde académique que dans la pratique, efface et sous-estime bon nombre de liens que l'activité architecturale entretient avec une série de phénomènes socio-économiques connexes. Certaines formulations issues de certains domaines de l'activité architecturale agiraient donc comme des œillères, qui auraient pour conséquence de fragiliser en retour certaines pratiques du champ architectural. Pas toutes, bien sûr. Certains sous-champs du domaine architectural s'accommodent très bien de cette situation. Mais le prix de cette accommodation est sans doute celui d'une abdication du potentiel politique de la discipline architecturale. En délimitant des frontières disciplinaires trop strictes, on s'empêche d'aborder une série de questions qui se posent pourtant à l'ensemble des activités du champ architectural. La posture que je voudrais développer en réaction à cela doit énormément à Donna Haraway. Elle consiste à réfléchir à des stratégies de brouillage de ces frontières et à une responsabilisation quant à leur construction. C'est par cette responsabilisation que se décline alors l'engagement politique.

Mais avant de développer plus avant cette problématique, il n'est pas inutile de situer brièvement le travail de Haraway auquel je me réfère ici. Dans un texte manifeste de 1985, intitulé « un manifeste cyborg : science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XXe siècle » (Haraway 2009, 267–321), Haraway fait état des exclusions que crée la théorie féministe identitaire créée lorsqu'elle s'appuie sur la notion d'une « unité essentielle » (2009, 277), c'est-à-dire lorsque cette théorie parle au nom de toutes les femmes ou – pire encore ! – au nom de la Femme, comme si cette catégorie était à-même de rendre compte de la diversité des situations et de la multitude des degrés d'oppression. La métaphore du cyborg que forge Haraway est un plaidoyer pour une identification qui puisse prendre en compte plus subtilement les différences (notamment de classe et de race, en plus des différences de genre). Haraway propose de rompre avec tout registre essentialisant pour lui préférer la création de « coalition[s] » (2009, 279), la mise en place « d'affinités » (2009, 278). « Fabriquer du lien réel et partial », telle est la tâche qui attend désormais les féministes socialistes (2009, 286). Pour Haraway, il s'agit de ne plus reprendre sans réfléchir « la logique, le langage, les pratiques de l'humanisme blanc » (ibid.), ni de se définir « dans la perspective d'une hiérarchie de l'oppression et/ou en adoptant une position latente de supériorité morale, d'innocence » (2009, 312) mais bien plutôt de se responsabiliser dans la fabrication de tous les liens qui nous connectent à de multiples êtres.

En l'occurrence, il me semble que si l'architecte devait devenir cyborg (!), cela impliquerait un travail actif de fabrication de coalitions non seulement à l'intérieur de champ architectural (par exemple entre la pratique et la recherche) mais aussi entre le champ architectural et les champs connexes (par exemple l'industrie de la construction). Par ailleurs, dans ce devenir-cyborg, le bagage disciplinaire ne serait plus simplement un amalgame de principes hérités de formatages antérieurs mais deviendrait un sujet de débats et de discussions non biaisées par des postures transcendantales établies a priori. Cette vision de la discipline architecturale s'oppose par exemple aux approches qui postulent que la connaissance architecturale se tapit au cœur des individus, de leur créativité et de leur intuition, et qu'elle ne peut être transmise que de façon tacite et sur des critères auto-référentiels.

### **Fabriquer du lien réel et partial par les médiateurs**

Dans la proposition de Haraway, il y a l'idée de fabriquer du lien et de tisser des coalitions qui quittent le registre ontologique pour embrasser une dimension résolument stratégique. Cette idée peut être prolongée dans le champ architectural de multiples manières. A titre de mise à l'épreuve de la proposition, je choisirai ici une piste en particulier (mais elle n'est certainement pas la seule). En l'occurrence, je propose de réfléchir aux liens qui s'établissent entre la pratique de l'architecture et le domaine de l'industrie de la construction, qui se charge de la réalisation des projets conçus par les architectes.

Lorsqu'on s'y intéresse de près, il apparaît que les liens entre ces deux pôles sont nombreux. Il existe d'ores et déjà une série de dispositifs qui assurent la médiation entre les différentes étapes d'un projet et plus particulièrement entre le studio et le chantier. C'est le cas d'outils comme le métré, le cahier des charges, le plan d'exécution mais aussi les bons de commande, les factures voire même les échantillons de matériaux ou la documentation technique. Tous ces médiateurs participent, de près ou de loin mais tous activement, à la réalisation du projet. Et, ici non plus, aucun d'entre eux n'est neutre ou innocent. Une série de recherches menées dans les années 1970 ont mis à jour le caractère potentiellement coercitif et disciplinaire – cette fois, dans le sens où Michel Foucault emploie ce terme – de ces outils, qui ont en commun d'assurer le caractère prescriptif du rôle de l'architecte (Dupire et al. 1981; Ferro 2005). Et c'est précisément ce caractère prescriptif qui lui assure une place de choix dans la division du travail, puisqu'il le place dans une position depuis laquelle il peut décider ce qu'il advient aux acteurs situés en aval. C'est ce que ces recherches des années 1970 ont montré, que la centralisation des décisions auprès du concepteur entraîne une série de dévalorisation en cascade sur tous les acteurs situés en aval, et tout particulièrement sur les

ouvriers qui vont progressivement subir toutes sortes de processus de déqualification. L'architecte et théoricien Segio Ferro (2005) va très loin dans la dénonciation de ces phénomènes. La grille de lecture qu'il se fabrique doit beaucoup aux écrits de Marx sur la dépossession progressive des ouvriers de leurs outils de production mais aussi de leur temps libre par les logiques d'accumulation capitalistes. Aujourd'hui, le chercheur et architecte Pierre Bernard est l'un des rares à s'inscrire dans la continuité de ces questions (Bernard 2008).

Toutes ces recherches sont éminemment intéressantes dans la mesure où elles sont les produits d'une forme de réflexivité de la part des architectes sur leurs propres outils. Toutefois, le caractère dénonciateur de certaines des recherches, pour stimulant qu'il soit, n'a peut-être pas pris acte de toute la complexité qui se cache dans ces médiateurs. Bien sûr, un cahier des charges (pour prendre cet exemple spécifique) peut être vu comme l'expression du savoir rationnel de l'architecte : c'est effectivement un outil assez unilatéral, basé sur l'idée que le concepteur pourrait, par l'écriture, décrire une vaste série de pratiques de construction qui relèvent sans doute davantage du savoir faire indiciaire (Ginzburg 1989) des artisans – niant ainsi tout « ce que sait la main », pour reprendre l'expression de Richard Sennett (2010). Cette lecture-là, nous la devons à certains de ces chercheurs des années 1970 et elle est loin d'être sans intérêt. Mais en creusant davantage, il apparaît que le cahier des charges est un outil bien trop touffu que pour être réduit à cela !

Tout d'abord, bien que la rédaction d'un tel document soit une prérogative de l'architecte, on constate qu'elle fait en réalité intervenir les voix de beaucoup d'autres acteurs. Depuis l'organisme scientifique ou administratif qui produit les cahiers des charges types, jusqu'aux équipes d'ingénieurs, d'industriels ou de fabricants de matériaux qui y interviennent en filigrane, tous sont engagés dans la mise au point de critères pouvant servir de standard en cas de litige entre les acteurs. Lorsqu'on creuse derrière toutes les références qui émaillent ces textes assez rébarbatifs, on découvre une activité assez foisonnante de bancs d'essai en laboratoire, de tentatives de classification, de mise au point de grilles comparatives, de tentatives d'extrapolations, de prises de décisions (forcément exclusives), de tentatives d'influence de la part des diverses parties impliquées, d'intérêts financiers, de lobbying, etc. En ce sens, l'architecte qui compile ce document est loin d'être seul. Entre les lignes de cet outil bourdonne un cœur d'acteurs inextricable, auxquels il se raccroche, pour le meilleur ou pour le pire.

Les acteurs auxquels le cahier des charges relie l'architecte ne sont pas forcément humains. Il convoque également, par exemple, les matériaux, sur lesquels il opère de nombreuses sélections. Pour illustrer ceci par un exemple concret<sup>7</sup>, je pourrais parler d'une norme en particulier, qui me semble révélatrice de ce que pourrait donner une responsabilisation vis-à-vis des connections partiales et réelles. Il s'agit de la note d'information technique 220, mise au point par le CSTC (Centre Scientifique et Technique de la Construction) et qui porte sur la mise en œuvre dans le bâtiment de pierre bleue belge, également appelée « petit granit d'âge géologique tournaisien » – une roche sédimentaire assez typique de nos régions. Généralement, les cahiers de charges des projets qui utilisent de la pierre bleue se contentent de faire référence à cette note, qui condense une série de recommandations techniques qu'il serait fastidieux de recopier en long et en large. Pourtant, au-delà de recommandations relatives aux qualités structurelles de la pierre, la NIT évoque aussi des recommandations esthétiques, qui peuvent étonner de la part d'un organisme scientifique. Elle décrit en effet plusieurs catégories en fonction de la densité de crinoïdes présents à la surface de la pierre. Les pierres les plus unies rentrent dans la catégorie « exceptionnelle » ; les pierres remplies de traces de fossile sont quant à elles considérées comme de la qualité technique, nettement inférieure. L'origine de cette classification est à trouver dans la volonté d'établir des références stables qui permettent de régler de potentiels litiges entre acteurs. Concrètement, grâce à cette classification, l'architecture est en mesure de refuser à l'entrepreneur une pierre tachetée qui apparaîtrait au milieu d'un dallage qu'il concevait uni.

Lorsqu'on regarde de plus près le processus d'extraction de la pierre naturelle, on se rend compte qu'il est impossible de prévoir quelle sera sa qualité. La densité en crinoïdes n'apparaît qu'assez tard dans le processus d'extraction, au moment de débiter un bloc en tranches. Statistiquement, la distribution des tâches fossiles suit une courbe normale : les pierres complètement unies ou intégralement recouvertes de dessins sont les plus rares ; la grande majorité des tranches font apparaître une densité moyenne de fossiles. Dès lors, prescrire de la qualité « exceptionnelle » (la qualité par défaut selon la NIT 220) entraîne de facto la mise au rebut d'une série de dalles, avant même que celles-ci n'atteignent le chantier. Le fabricant écoule une partie de ces pierres disqualifiées sur des marchés moins exigeants, tandis qu'une autre partie finira au

---

<sup>7</sup>Cet exemple provient d'une recherche menée avec le collectif Rotor sur la pierre bleue. Il a été présenté lors d'une conférence au Civa (Bruxelles) le 19 octobre 2010 et à une exposition au pavillon de l'Arsenal (Paris), du 12 avril au 31 août 2012. Il a également été développé dans un court article pour la revue d'architecture A+ (Gielen 2011).

cimetière des invendus, attendant un improbable rachat.

Le but n'est pas ici de formuler une accusation à l'encontre des architectes, qui seraient déclarés coupables de ce qu'on pourrait voir comme une forme de gaspillage. Non, si leurs activités ne sont certes pas innocentes, il ne faudrait pas retomber pour autant dans une vision binaire articulée autour de l'opposition innocence/péché. C'est précisément ce dont Haraway essaye de sortir avec sa proposition d'*accountability*. Comme le souligne Isabelle Stengers dans un court article à propos de l'écriture de Haraway : « [b]ien dire, c'est échapper à l'alternative innocence/péché, pour un art des mots, et donc aussi de la pensée et du sentir, qui se veut "responsable". Et cela non pas au sens où on aurait la maîtrise, où on pourrait prévoir et revendiquer les conséquences, mais au sens de *accountable* : on ne pourra pas se réfugier derrière un "Je n'avais pas voulu cela" ; on devra répondre des conséquences » (Stengers 2011, 330). Haraway déplace donc le focus de la maîtrise des événements vers la responsabilisation du choix des liens. Pour en revenir à la fameuse NIT 220, cela reviendrait à attirer l'attention sur le fait que, par le biais des copier-coller au moyen desquels il compose son cahier des charges, l'architecte est finalement connecté à ces pierres mises au rebut, comme aux ouvriers chargés de leur extraction ou à ceux chargés de leur placement et à bien d'autres choses encore. Là où ces liens deviendraient partiels, c'est qu'il n'appartient pas à l'architecte de porter à lui seul la responsabilité de tous ces acteurs. Par contre, le *choix* de ses connections lui appartient bel et bien dans une certaine mesure et de cela, il devrait pouvoir répondre.

### **Conclusion : où la capacité d'agir des médiateurs devient réversible**

Si l'on suit la proposition de Foucault de considérer le pouvoir non comme une entité figée mais plutôt comme un phénomène qui circule et qui « prend corps dans des techniques et se donne des instruments d'intervention matériels » (Foucault 1997, 25), alors la capacité d'agir dont j'ai chargé les médiateurs architecturaux devient réversible. Au même titre qu'un cahier des charges peut entraîner des formes d'exclusion et d'effacement (à l'égard des registres de savoir des artisans, des architectes eux-mêmes ou même des pierres de la carrière de Soignies), il peut être subverti et provoquer les effets exactement inverses. Une précision plus importante dans les descriptifs engagera une inclusion plus subtile des matériaux. Un changement dans les postes du cahier des charges pourra faire faire aux corps de métiers des tâches qui sortent quelque peu de ce à quoi ils sont trop souvent réduits. Une certaine imprécision dans les termes, voire même l'absence de cahiers des charges (certains architectes travaillent plutôt sur base de conventions pour des projets à petite échelle et lorsqu'ils ont établi une relation de confiance avec leur entrepreneur), équivaut à oser prendre le risque de déplacer la prise de décision de l'espace de l'agence vers le chantier, rendant ainsi aux ouvriers une certaine marge de manœuvre. Bien sûr, d'un point de vue strictement comptable, rien n'encourage l'architecte à agir ainsi. Bien au contraire : la responsabilité légale qu'il engage sur l'ouvrage devrait l'inciter à ne pas prendre de tels risques et à ne surtout pas dévier ses outils des actions qu'ils ont l'habitude de réaliser.

Au-delà de ces raisons prosaïques, j'ai suggéré au fil de ce texte que certaines tendances de l'architecture (et peut-être spécifiquement de la recherche en architecture) cultivaient une certaine indifférence à toutes ces questions. C'est notamment le cas de toutes les conceptions qui envisagent l'architecte comme un acteur isolé et/ou supérieur aux autres acteurs avec lesquels il entre pourtant forcément en contact (les usagers, les commanditaires, les ouvriers, etc.). En relayant les problématiques soulevées par les *queer-* et *post-colonial studies*, j'ai esquissé une piste de reconfiguration qui en appelle aux déplacements et aux brouillages des frontières fixant les responsabilités des acteurs dans une perspective de ré-habilitation des compétences de chacun d'entre eux et sur un mode qui permette la négociation active des différences. Une fois ceci posé, le véritable travail doit évidemment encore commencer !

### **Bibliographie**

- Bergilez, Jean-Didier. 2012. "Lettre de Richmond." *Criticat* 9 (March): 125–132.
- Bernard, Pierre. 2008. "Le chantier." *Criticat* 2 (September).
- Bourcier, Marie-Hélène. 2005. *Sexpolitiques : Queer Zones 2*. La Fabrique éditions.
- Bourdieu, Pierre. 2000. *Les structures sociales de l'économie*. Seuil.
- Chadoin, Olivier. 2006. *Etre Architecte : Les Vertus de l'Indétermination : De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*. Presses Universitaires de Limoges et du Limousin.
- Champy, Florent. 2001. *Sociologie de l'architecture*. La Découverte.
- Dupire, Alain, Bernard Hamburger, J.-C. Paul, J.-M. Savignat, and A. Thiebaut. 1981. *Deux essais sur la construction*. Mardaga.
- El-Tayeb, Fatima. 2011. *European Others: Queering Ethnicity in Postnational Europe*. University of Minnesota Press.
- Ferro, Sérgio. 2005. *Dessin/chantier*. Editions de La Villette.



- Fisher, Thomas. 2001. Revisiting the Discipline of Architecture. In *The Discipline of Architecture*, ed. Andrzej Piotrowski and Julia Williams Robinson, 1–9. Minneapolis, London: University of Minnesota Press.
- Foucault, Michel. 1997. *Il Faut Défendre La Societe*. Seuil.
- Genard, Jean-Louis. 1990. “Habermas et l'éthique de la discussion.” *entre-vues* 8: 18–46.
- Ghyoot, Michael. 2010. “Notes sur la portée politique d'un savoir technique. Ou « Une lecture à travers trois pôles des années 1970 ».” *Les cahiers d'hortence* 2: 23–55.
- . 2012. Relayer la critique de l'expertise technocratique à l'heure des indicateurs : le cas de la gestion des déchets de construction et de démolition. In *Ecole Nationale d'Architecture Paris Val-de-Seine, Université Paris VIII, Paris*.
- Gielen, Maarten. 2011. “La qualité technique.” A+ 233.
- Ginzburg, Carlo (1939- ...). 1989. Mythes, emblèmes, traces : morphologie et histoire / Carlo Ginzburg ; trad. de l'italien par Monique Aymard, Christian Paoloni, Elsa Bonan et Martine Sancini-Vignet.
- Glucksmann, André. 1974a. “Nous ne sommes pas tous prolétaires (fin).” *Les temps modernes* 331: 1330–1374.
- . 1974b. “Nous ne sommes pas tous prolétaires (I).” *Les temps modernes* 330 : 1134–1158.
- Gorz, André. 2008. *Ecologica*. Editions Galilée.
- Gutman, Robert. 1988. *Architectural Practice: A Critical View*. Princeton Architectural Press.
- Habermas, Jürgen. 1968. *La Technique et la Science comme “idéologie.”* éd. de 1990. Gallimard.
- Haraway, Donna. 2009. *Des singes, des cyborgs et des femmes : La réinvention de la nature*. Actes Sud.
- Hernandez, Felipe. 2010. *Bhabha for Architects*. Thinkers for Architects 04. Routledge, January 25.
- Jameson, Fredric. 1990. *Postmodernism, Or, the Cultural Logic of Late Capitalism*. Reprint. Duke University Press, November.
- Kaminer, Tahl. 2011. *Architecture, Crisis and Resuscitation: The Reproduction of Post-Fordism in Late-Twentieth-Century Architecture*. Routledge.
- Picon, Antoine. 1988. *Architectes et ingénieurs au Siècle des lumières*. Parenthèses.
- Pignon, Dominique. 1975. “Pour une critique politique de la technologie.” *Les temps modernes* 345: 1379–1399.
- Preciado, Beatriz. 2005. “Mies-conception : la maison Farnsworth et le mystère du placard transparent.” *Multitudes* 20.
- . 2008. *Testo Junkie : Sexe, drogue et biopolitique*. Grasset & Fasquelle.
- . 2011. *Pornotopie. Playboy et l'invention de la sexualité multimédia*. Flammarion.
- Said, Edward-W. 2005. *L'orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*. 1978 éd. originale. Seuil.
- Sarfatti Larson, Magali. 1988. “À propos des professionnels et des experts ou comme il est peu utile d'essayer de tout dire.” *Sociologie et sociétés* 20 (2): 23–40.
- Sennett, Richard. 2010. *Ce que sait la main : La culture de l'artisanat*. Albin Michel.
- Stengers, Isabelle. 2011. Fabriquer de l'espoir au bord du gouffre. In *Penser à gauche. Figures de la pensée critique aujourd'hui*, ed. Collectif. Amsterdam.
- Tapie, Guy. 1999. “Professions et pratiques. La redistribution des activités des architectes.” *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* 2/3: 65–74.
- . 2005. *Les architectes et Mai* 68. Recherches.
- Weber, Max. 1904. *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. ed. 1988. Pocket.
- Williams Robinson, Julia. 2001. The Form and Structure of Architectural Knowledge: from Practice to Discipline. In *The Discipline of Architecture*, ed. Julia Williams Robinson and Andrzej Piotrowski, 61–82. Minneapolis, London: University of Minnesota Press.